

La formation en Occitanie *Edition 2024*



STAGES À DESTINATION DES ÉLUS MUTUALISTES

Introduction

La formation des élu(e)s des mutuelles et structures des trois livres, quelle que soit leur activité, est déterminante et reste une des missions des Unions régionales.

A partir du 1er janvier 2024, il n'y aura plus de distinction entre les thématiques des Unions régionales et celles du Service Formation de la Mutualité Française : les mutuelles pourront donc accéder partout aux mêmes thématiques (en présentiel, distanciel ou hybride).

Toutes les formations proposées seront disponibles sur Mutualité&vous : les référents formations des mutuelles pourront y inscrire leurs élu(e)s et délégué(e)s.

La tarification des formations change également. A partir du 1er janvier 2024, les formations généralistes seront facturées 350€ par stagiaire et par jour, les formations plus techniques 550€ par stagiaire et par jour.

La Mutualité Française Occitanie ne gèrera plus les inscriptions aux formations mais s'occupera de la logistique des formations : recherche de salles, élaboration du programme de formation en région, etc.

Nous espérons que le programme de formation 2024 que nous vous proposons répondra à vos attentes et que vous serez encore nombreux cette année à participer à nos formations, en présentiel à Carcassonne ou en visioconférence.

Je tiens, en mon nom et au nom du Conseil d'administration, à remercier tous les groupements mutualistes, les administrateurs de la Mutualité Française Occitanie, les membres des délégations territoriales, les détenteurs de mandats, pour nous avoir permis, grâce à leur participation, de mener à bien notre programme de formation 2023.

Anne-Marie SIMON

*Co-Présidente de la commission animation de la vie mutualiste,
en charge de la formation des élus.
Mutualité Française Occitanie*

Sommaire

1. FORMATION DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

4-6

- ◆ Prise de parole en public.
- ◆ Devenir acteur de son mieux-être au quotidien : gestion du stress et amélioration de la qualité de vie.

2. LES ESSENTIELS

7-10

- ◆ Actualité des groupes mutualistes : enjeux et évolutions (En distanciel).
- ◆ Quelles places pour les OCAM dans la future organisation de l'Assurance Maladie ? (En distanciel).
- ◆ Comprendre l'environnement de la protection sociale et du système de santé français.
- ◆ Le Code de la Mutualité (En distanciel).

3. LES RÔLES ET MISSIONS DE L'ELU

11-17

- ◆ Agir pour l'environnement et devenir éco-citoyen mutualiste.
- ◆ Être administrateur aujourd'hui.
- ◆ La gouvernance des mutuelles de Livre III (En distanciel).
- ◆ Accompagner la mobilisation des élus sur le terrain.
- ◆ Savoir lire les comptes de son groupement pour pouvoir jouer pleinement son rôle d'élus – niveau 1 et niveau 2.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

18

Prise de parole en public

OBJECTIFS

Dans le cadre de l'évolution de l'environnement et de la professionnalisation du rôle de l' élu mutualiste, les administrateurs ont un rôle de représentation de plus en plus vaste et se trouvent parfois en charge d'interventions publiques orales. Cette formation a pour objet de :

- S'exprimer clairement et avec aisance face à un auditoire,
- Savoir présenter, rythmer et exposer une intervention,
- Appréhender les techniques d'expression orale,
- Redécouvrir les règles d'une communication efficace.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL - JOUR 1

Préparer efficacement son intervention.

- Déterminer son objectif principal.
- Identifier les messages essentiels.
- Hiérarchiser l'argumentation de son intervention.

Travailler sa voix et son image.

- Trouver son style et gagner en naturel.
- Identifier les points forts de son image et ceux à améliorer.
- Créer sa boîte à outils du non verbal : les mains, le regard, le visage, le sourire, l'attitude.
- Jouer de sa voix : intonation, modulation articulation.

Jeu de rôle.

Se préparer efficacement pour maîtriser son trac en public : appliquer en toutes situations la technique de la respiration diaphragmatique, jouer avec les silences.

2 jours



CARCASSONNE



25 ET 26 MARS 2024
de 9h à 17h



12 PARTICIPANTS



INTERVENANTE :
Florence MILLET



POUR :
Les administrateurs(trices),
les élu(e)s mutualistes des
mutuelles adhérentes à la
FNMF et les responsables
des organismes mutualistes..

PROGRAMME PRÉVISIONNEL - JOUR 2

Exercices basés sur le jeu pour développer sa concentration et son écoute.

Gagner en assurance devant son auditoire.

- ◆ Etre un bon auditeur pour être un bon orateur : écouter, regarder le public, utiliser les réactions.
- ◆ Bien commencer son intervention.
- ◆ Créer un climat de confiance.

Affirmer sa posture de communicant : maîtriser ses réactions instinctives.

- ◆ Maîtriser la durée de son intervention.
- ◆ Remporter l'adhésion de son auditoire.
- ◆ Maintenir son intervention captivante.
- ◆ Argumenter pour convaincre son auditoire : se reposer sur du concret (exemples, comparaisons, références).
- ◆ Répondre aux questions agressives, manager les perturbateurs.

Préparer une intervention en improvisation structurée.

- ◆ Développer son sens de la répartie.
- ◆ S'adapter aux différents contextes de prise de parole : séminaires, colloques, débats.
- ◆ Savoir s'adapter en souplesse au contexte et à l'environnement.
- ◆ Susciter la participation de l'auditoire.
- ◆ Interrompre sans blesser et garder la main : reformuler en termes simples.
- ◆ Asseoir sa présence.
- ◆ Canaliser et maîtriser les échanges.

Conclusion.

- ◆ Savoir synthétiser son message.
- ◆ Savoir conclure.
- ◆ Savoir saluer son auditoire.

À NOTER

Il est indispensable de suivre les deux jours de formation.



Devenir acteur de son mieux-être au quotidien : gestion du stress et amélioration de la qualité de vie

OBJECTIFS

- Comprendre les fondamentaux de la sophrologie et ses champs d'application ainsi que les apports positifs de cette discipline dans les sphères professionnelles et personnelles.
- Découvrir les principales techniques de base.
- Acquérir des outils permettant une meilleure gestion du stress et une amélioration de la qualité de vie au quotidien.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Comprendre les fondamentaux de la sophrologie et ses champs d'application.

- ◆ Histoire de la discipline.
- ◆ Principes fondamentaux.
- ◆ Règles de sécurité personnelles.

La respiration : un outil au cœur de la gestion du stress.

- ◆ Approche théorique et exercices pratiques.

S'entraîner à la détente et à la relaxation ou comment renforcer sa qualité de présence au quotidien.

- ◆ Présentation et pratique de la technique.

Apprendre à se libérer de ses tensions et à activer sa vitalité.

- ◆ Présentation et pratique de la technique.

Pratiquer la visualisation pour agir activement et positivement sur les pensées parasites.

- ◆ Présentation et pratique de la technique.

1 jour



CARCASSONNE



20 SEPTEMBRE 2024
de 9h à 17h



8 PARTICIPANTS



INTERVENANTE :
Karine DUBREUILH-
PENTHION
FNMF



POUR :
Toute personne
souhaitant gagner
en mieux-être avec la
sophrologie et acquérir
des clés en matière de
gestion du stress.

Actualité des groupes mutualistes : enjeux et évolutions

OBJECTIFS

- Comprendre les principes de la réglementation et du contrôle des groupes sous Solvabilité 2.
- Maîtriser les modalités de fonctionnement des structures de groupes mutualistes.
- Analyse de l'actualité des rapprochements mutualistes.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Les principes de structuration des groupes mutualistes et paritaires.

- ◆ De Solvabilité 1 à Solvabilité 2 : changement d'appréhension des groupes.
- ◆ Notions clés : « influence dominante » et relations financières « fortes et durables ».
- ◆ Différences entre un groupe prudentiel et un groupe non prudentiel.

Etude d'exemples de structuration de groupes prudentiels/non prudentiels.

- ◆ Nouvelle cartographie des structures de groupe du secteur mutualiste et paritaire.
- ◆ Groupes à un étage, mixtes, à deux étages.

Principes de gouvernance des groupes prudentiels.

- ◆ Les organes sociaux de la structure de groupe.
- ◆ Les organes prudentiels (dirigeants effectifs, fonctions clés groupe).
- ◆ L'organisation des relations entre la structure de groupe et les affiliés : statuts et conventions d'affiliation.
- ◆ Analyse comparée de la gouvernance des groupes prudentiels/non prudentiels.
- ◆ Impacts transversaux (réglementaires et concurrentiels) de l'existence d'un groupe.



VISIOCONFÉRENCE
via Teams



AVRIL 2024
de 9h à 13h



12 PARTICIPANTS



INTERVENANT :
Thierry BERNARD
FNMF



POUR :
Les administrateurs(trices),
les élu(e)s mutualistes des
mutuelles adhérentes à
la FNMF, les responsables
et cadres dirigeants des
organismes mutualistes..

Quelles places pour les OCAM dans la future organisation de l'Assurance Maladie ?

OBJECTIFS

- Identifier les principaux scénarios retenus dans le rapport du HCAAM* sur l'articulation entre assurance maladie obligatoire et complémentaire.
- Comprendre l'organisation de modèles intermédiaires : les modèles allemands, néerlandais et suisse.
- Situer le périmètre de l'assurance maladie complémentaire aujourd'hui... et demain ?

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Les constats sur le modèle français de l'Assurance Maladie.

- Un système basé sur la coassurance, une gestion libérale de la médecine... avec de nombreuses aides financières.
- Une protection maladie complexe entre universalité et inégalité.
- Des restes à charge élevés, une inégalité d'accès aux soins.
- Un déficit chronique et des attentes ministérielles d'optimisation en termes d'organisation et de coût.

Les différents scénarios du rapport HCAAM*.

- De l'évolution du modèle actuel à l'instauration d'une assurance privée obligatoire, universelle et mutualisée, de la création de la Grande Sécu à l'indépendance des domaines d'intervention de la Sécurité sociale et des assurances privées.
- Les différentes propositions d'optimisation : financement des restes à charge, bouclier sanitaire et modalités de leur plafonnement, réduction du périmètre des Organismes Complémentaires, distinction des paniers de soins couverts par la Sécurité Sociale et les Organismes Complémentaires, développement de la prévoyance.
- Positionnement de la Mutualité Française.

L'illustration de systèmes intermédiaires.

- Le modèle allemand : place des AMC**, organisation des soins etc. : comparaison avec le modèle français.
- En France, le régime local et ses particularités.
- Un regard sur le modèle anglais : avantages et inconvénients.
- En Europe, les différentes versions du bouclier sanitaire.
- L'émergence des surcomplémentaires... mais pas pour tous.

Quelle place pour les organismes complémentaires ?

- L'hégémonie de la Sécurité Sociale dans la gestion des prestations santé.
- La distinction des dépenses de santé assurables et assumables.
- Le risque de marchandisation de l'assurance de la personne.



*Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie.
** Assurance Maladie Complémentaire.

Comprendre l'environnement de la protection sociale et le système de santé français

OBJECTIFS

- Connaître l'ensemble des acteurs de la protection sociale, l'organisation de la protection sociale en France, les rôles des différents intervenants et leur champ d'intervention et de compétence.
- Comprendre les principes de financement des différents intervenants.
- Identifier les différents acteurs du système de santé.
- Être informés des dépenses de santé, de l'offre et de la consommation de soins des Français.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

- La protection sociale : définition et histoire.
- Les logiques de fonctionnement.
- Les risques sociaux pris en charge par la société.
- L'organisation de l'Assurance Maladie et du système de santé en France.
- Le financement et les comptes de l'Assurance Maladie.
- La consommation de soins.
- L'offre de soins.
- La démographie et les effectifs des professionnels de santé en France.
- La loi du 13 août 2004.
- Les actualités de la protection sociale : PLFSS* 2024.

1 jour



CARCASSONNE



25 JUN 2024
de 9h à 17h



12 PARTICIPANTS



INTERVENANTE :
Diane ZILOFO
FNMF



POUR :
Les administrateurs(trices), les élu(e)s mutualistes des mutuelles adhérentes à la FNMF, les responsables des organismes mutualistes nouvellement désignés dans leur fonction ou souhaitant actualiser leurs connaissances sur le sujet.

*Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale.

Le Code de la Mutualité

OBJECTIFS

- Présenter les dispositions du nouveau Code de la Mutualité et leur impact sur le fonctionnement et l'activité du secteur mutualiste, après avoir exposé les principaux enjeux de la réforme.
- Permettre à chaque responsable mutualiste de mieux exercer sa mission.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

- ◆ Etude des caractères de la structure mutualiste, des principes mutualistes, de l'objet de la structure mutualiste.
- ◆ Description des organes de gouvernance (AG, CA) et des autres acteurs de gouvernance (dirigeants effectifs, fonctions clés).
- ◆ Recensement des exigences d'honorabilité et de compétences pesant sur les différents acteurs de gouvernance.
- ◆ Adaptation du statut de l' élu mutualiste (administrateur, mandataire mutualiste).
- ◆ Le régime indemnitaire mis en place, les règles spécifiques en matière d'activité d'assurance : agrément et question de la diversification des activités, droit de la protection du souscripteur mutualiste (obligation d'information renforcée à tout moment de la relation contractuelle, qualité formelle de l'information, obligation de conseil).



VISIOCONFÉRENCE
via Teams



JUILLET 2024
de 9h à 13h



12 PARTICIPANTS



INTERVENANTE :
Anne GUILLOU
FNMF



POUR :
Les administrateurs(trices),
les élu(e)s, les responsables
des organismes mutualistes
nouvellement désignés
dans leur fonction ou
souhaitant actualiser leurs
connaissances sur le sujet.

Agir pour l'environnement et devenir éco-citoyen mutualiste

OBJECTIFS

- Connaître les outils des mutuelles en matière d'environnement, afin de pouvoir impulser et suivre l'action de sa mutuelle (loi PACTE et les bases de la RSE).
- Connaître les enjeux environnementaux liés à la santé.
- Maîtriser les pratiques du numérique responsable : adapter ses pratiques numériques, protéger ses données personnelles, adopter un numérique éthique.
- Pouvoir identifier et réaliser les principaux éco-gestes au quotidien (en matière d'énergie, de consommation, d'alimentation, de vie quotidienne, de déplacements) pour agir en tant qu'éco-citoyen.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Transition écologique : Quels enjeux ? Quelles stratégies ?

Pourquoi les enjeux ? La transition climatique : les objectifs du GIEC - Le développement durable : les ODD (Objectifs de Développement Durable) de l'ONU - La transition énergétique - L'opinion : de la prise de conscience à un impératif incontournable.

Agir : Les défis de la transition ? Quatre scénarios - Les priorités de la feuille de route 2030 de la France - Une vision alternative : le plan de transformation de l'économie française du Shift Project - L'impact de l'action des entreprises - L'impact de l'action du citoyen.

Devenir une mutuelle encore plus responsable.

Un nouveau levier pour l'intérêt général : la Loi PACTE. Qu'est-ce que la Raison d'être et l'entreprise à mission ? - La Raison d'être de la Mutualité Française - Mettre en place sa Raison d'être - L'engagement : éco-collaborateurs et éco-élus.

La RSE des Mutuelles. Qu'est-ce que c'est ? - Les domaines d'intervention de la RSE - La responsabilité sociétale des entreprises mutualistes - Les outils stratégiques.

Santé et environnement

Prendre en compte la santé environnementale. Un enjeu sanitaire majeur et pour les mutuelles - La stratégie nationale - Les domaines d'intervention - Agir pour les mutuelles.

Décarbonner la santé. Un impact important : 8% des gaz à effet de serre - Agir sur les émissions - Agir sur le système de santé.

1 jour



CARCASSONNE



30 MAI 2024
de 9h à 17h



15 PARTICIPANTS



INTERVENANT :
Pierre BERNARD
FNMF



POUR :
Les administrateurs(trices),
les élu(e)s mutualistes des
mutuelles adhérentes à la
FNMF.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL (SUITE)

Un numérique plus responsable, les bonnes pratiques.

Un numérique plus frugal – Réduire son empreinte numérique.

Calculer mon empreinte numérique - L'impact environnemental du numérique - Numérique et achats durables - Les bonnes pratiques digitales.

Protéger les données personnelles et de santé. Les données personnelles selon le RGPD - Protéger les données personnelles : portée des obligations légales - Protéger les données de santé : big data, réglementations - Le guide de la sécurité des données personnelles.

Protéger sa vie privée. Comment les entreprises, Google, Facebook, Amazon...(GAFA) nous suivent - Les bons gestes pour être protégé - Les bonnes pratiques pour naviguer en liberté - Connaître les alternatives libres aux GAFA.

Un numérique éthique – Les gestes barrières contre les Fakes News.

Des fausses infos colportées par le digital - 10 gestes et 3 outils pour agir.

Eco agir au quotidien

Mon bilan carbone : calculer son empreinte environnementale.

Moins d'énergie. Les enjeux de la transition énergétique - Les impacts environnementaux des différentes sources d'énergie - Les gestes pour consommer moins à la maison.

Moins de ressources naturelles. Raisonner en prenant en compte l'impact environnemental d'un produit, de sa production à la fin de sa vie: l'analyse cycle de vie (ACV) - Les enjeux : eau et matières premières - Les bons gestes : consommer moins d'eau - Pratiquer l'économie circulaire : recycler, récupérer, reconditionner, réutiliser, réparer - Les bonnes pratiques.

Mieux consommer. Les enjeux en matière d'alimentation - Manger mieux (d'un point de vue environnemental) sans devenir végétarien - S'auto-évaluer - Les labels à connaître, les applications à utiliser.

Mieux se déplacer. Les déplacements en France : pratiques et perceptions - Auto-évaluation : mon empreinte déplacements - Les performances des différents modes de transport - Mieux se déplacer.

À NOTER

Il est indispensable de venir avec son PC ou une tablette.



Être administrateur aujourd'hui

OBJECTIFS

- Permettre aux administrateurs d'approfondir leur rôle et de mieux cerner leurs droits et obligations :
 - L'importance du rôle de l'administrateur.
 - Les missions d'un administrateur.
 - Les exigences de la fonction d'administrateur.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Le Conseil d'administration.

- Sa composition, son fonctionnement et ses missions.
- Un rôle renforcé au sein des mutuelles soumises à Solvabilité 2.

Les exigences liées au mandat d'administrateur.

- Les conditions d'éligibilité : capacité, disponibilité, indépendance.
- Un renforcement de la compétence pour les administrateurs des mutuelles du Livre II :
 - Incidences de la loi bancaire.
 - Incidences de la transposition de la directive Solvabilité 2.

La responsabilité des administrateurs :

- La responsabilité « politique ».
- La responsabilité civile.
- La responsabilité disciplinaire.
- La responsabilité pénale.

Le statut de l'administrateur mutualiste.

- Le régime indemnitaire et de remboursement de frais.
- Les dispositions favorisant la disponibilité.
- La formation.

1 jour



CARCASSONNE



17 OCTOBRE 2024
de 9h à 17h



15 PARTICIPANTS



INTERVENANTE :
Anne GUILLOU
FNMF



POUR :
Les nouveaux administrateurs(trices) mutualistes et ceux souhaitant actualiser leurs connaissances sur le sujet.

La gouvernance des mutuelles de Livre III

OBJECTIF

Comprendre le cadre juridique et les modalités de gouvernance des mutuelles de Livre III.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Les mutuelles de Livre III, pour quoi faire et comment les créer ?

- Les objectifs fixés par la loi.
- Les activités.
- Constitution et financement.

Comment les administrer et les diriger ?

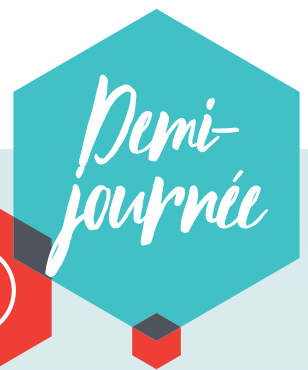
- Les organes sociaux.
- Le fonctionnement.

Quelle place des mutuelles de Livre III au sein d'un groupe ?

- La groupe mutualiste « prudentiel » et « non prudentiel ».
- Les modalités d'affiliation et la gouvernance.

Comment les restructurer ? Fusion, transformation, liquidation.

- La fusion de mutuelles de Livre III.
- La transformation en association : intérêt et enjeux.
- La liquidation.



VISIOCONFÉRENCE
via Teams



OCTOBRE 2024
de 9h à 13h



12 PARTICIPANTS



INTERVENANT :
Thierry BERNARD
(FNMF)



POUR :
Les administrateurs(trices),
les élu(e)s mutualistes des
mutuelles adhérentes à
la FNMF, les responsables
et cadres dirigeants des
organismes mutualistes..

Accompagner la mobilisation des élus sur le terrain

OBJECTIFS

- Identifier les missions et le rôle de l' élu « mobilisateur » (son périmètre d' action).
- Identifier les actions réalisées afin de déterminer leurs impacts sur les élus à mobiliser.
- Distinguer les différentes postures des élus à mobiliser (opposant, divergent, coopératif, engagé) et les actions à entreprendre pour chaque posture.
- Maîtriser les arguments à donner aux différentes oppositions des élus à mobiliser.
- Argumenter et passer les messages clés.
- Déterminer des « actions types » à mettre en œuvre pour maintenir la motivation des élus.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

La mobilisation des élus, les enjeux et les difficultés.

- Définition.
- Les enjeux : qui mobiliser et pour quel(s) objectif(s).
- Partage des pratiques.

Progresser dans son rôle d' élu mobilisateur.

- La légitimité.
- Adapter sa stratégie aux positionnements des acteurs (opposant, divergent, coopératif, engagé).
- Chercher l' adhésion : identifier les comportements résistants et trouver des arguments.
- Convaincre dans plusieurs situations : par téléphone, en face à face, en réunion.

S' organiser collectivement pour maintenir la motivation des élus.



Savoir lire les comptes de son groupement pour pouvoir jouer pleinement son rôle d'élu niveau 1 et niveau 2

OBJECTIF

Permettre aux participants d'acquérir les connaissances comptables de base afin de comprendre les états financiers de leur groupement.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL - NIVEAU 1

Introduction : les spécificités mutualistes.

- ◆ Les particularités des différents acteurs de la complémentaire santé.
- ◆ Les différences majeures avec une comptabilité d'entreprise.
- ◆ Les exigences de marges de Solvabilité historique et finalité.

Les mécanismes comptables.

- ◆ Comprendre la comptabilité à « double parties ».
- ◆ Les différents états financiers présentés lors d'un Conseil d'administration ou d'une Assemblée générale.

Définitions.

- ◆ Charges et produits techniques et non techniques.
- ◆ Les provisions : lecture et compréhension.
- ◆ Les immobilisations et leurs amortissements.

Application.

- ◆ Lecture et présentation d'un compte de résultat.

Synthèse et conclusion.

2 jours



CARCASSONNE



9 ET 10 DÉCEMBRE 2024
de 9h à 17h



15 PARTICIPANTS



INTERVENANT :
Vincent BOUDVILLAIN
FNMF



POUR :
Les délégués(ées) et administrateurs(trices) des groupements adhérents à la Mutualité Française nouvellement élus ou qui souhaitent réactualiser leurs connaissances.

OBJECTIF

Permettre aux participants de comprendre les mécanismes comptables et légaux prévus pour les mutuelles de Livre II ainsi que leurs encadrements.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL - NIVEAU 2

Introduction : la comptabilité.

- ◆ Définition et utilité.
- ◆ L'encadrement :
 - Normes et principes.
 - Organes de contrôle.
 - Spécificités du plan comptable Livre II.

Présentation d'un bilan Livre II.

- ◆ Contenu d'un bilan.
- ◆ Lecture des principaux postes de l'actif.
- ◆ Lecture des principaux postes du passif.

Applications.

- ◆ Lecture et approche d'une analyse de situation financière.
- ◆ Echanges avec les participants.

Synthèse et conclusion.



Modalités d'inscription

Conditions d'inscription

Votre inscription est validée par le Service Formation de la Mutualité Française, dès réception du bulletin de participation complété en ligne via le site Internet Mutualité&vous.

Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée. L'inscription est nominative. Un participant ne peut être remplacé sans l'accord préalable du Service Formation de la Mutualité Française.

Chaque inscription fait l'objet d'une confirmation de pré-inscription par mail qui garantit la place.

Convocation aux stages

Une convocation par mail est adressée quelques jours avant la tenue du stage, indiquant les modalités de participation.

Dans le cas où le nombre de participants inscrits à un stage serait jugé insuffisant, au plus tard une semaine avant la date prévue, la décision peut être prise d'annuler, de reporter ce stage ou de le déployer en distanciel.

Désistement

Aucun frais de désistement n'est dû pour les demandes d'annulation adressées par mail au Service Formation de la Mutualité Française, au moins huit jours ouvrés avant le stage, à l'adresse :

formation@mutualite.fr.

Si l'annulation est faite entre le 8ème et le 4ème jour ouvré précédant le début du stage, les frais de désistement s'élèvent à 50% du montant du stage.

A compter du 3ème jour ouvré précédant le stage, en cas d'absence, excusée ou non, au démarrage ou d'abandon en cours de stage, le montant des frais de participation devra être réglé intégralement.

Les participants doivent être présents durant l'ensemble de la session.

Prise en charge des dépenses

Les formations sont facturées 175€ pour une demi-journée et 350€ pour une journée par participant et par formation.

Aucun acompte n'est demandé aux groupements. A l'issue de la formation, la facture est adressée au participant ou au groupement qui prend en charge la participation financière.

Prise en charge des formations par la Mutualité Française Occitanie

En 2024, la Mutualité Française Occitanie prendra encore en charge les frais de formation des élus membres du Conseil d'administration, des Délégations territoriales et des élus siégeant dans les instances (frais pédagogiques, de déplacement et d'hébergement, dans la limite des tarifs appliqués par la Mutualité Française Occitanie).

Seules les formations inscrites dans ce catalogue de formation peuvent donner lieu à une prise en charge.


Les demandes d'inscription doivent être adressées au plus tôt à Marianne SASTRE* et pourront être soumises à arbitrage.

Les stagiaires sont encouragés à privilégier le co-voiturage.

Contact

***MARIANNE SASTRE**

 834 avenue du Mas d'Argelliers
Bat A – 1^{er} étage
34070 MONTPELLIER

 Tél. : 04.68.51.91.21
Port. : 06.67.76.38.09

 marianne.sastre@mutoccitanie.fr



La Mutualité Française *en Occitanie*

Elle est la représentation régionale de la Fédération Nationale de la Mutualité Française, qui protège 35 millions de personnes. Elle représente les mutuelles et coordonne la vie mutualiste régionale. C'est un acteur de premier plan dans le domaine sanitaire, social et médico-social de la région. Elle mène des actions de promotion de la santé au cœur des territoires, au service d'une santé solidaire.

3 200 000

Personnes protégées

132

Mutuelles

Plus de 750

Actions de prévention et de promotion par an

Plus de 500

Services de soins et d'accompagnement mutualistes

occitanie.mutualite.fr

